

**GROUPE ORAPI**  
**Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2019**  
**En milliers d'euros**

	31 décembre 2018	31 décembre 2019 (1)
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>255 928</b>	<b>240 079</b>
Achats consommés et variation de stocks	-133 465	-125 288
Charges externes	-45 615	-36 662
Charges de personnel	-64 700	-60 051
Impôts et taxes	-2 920	-2 667
Autres produits et charges opérationnels courants	436	467
<b>EBITDA</b>	<b>9 664</b>	<b>15 879</b>
Dotations aux amortissements	-7 115	-13 030
Dotations aux provisions	189	65
<b>Résultat Opérationnel courant</b>	<b>2 737</b>	<b>2 914</b>
Autres produits et charges opérationnels	-2 494	-1 581
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-6	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>237</b>	<b>1 333</b>
Produits de trésorerie	74	101
Coût de l'endettement financier brut	-2 824	-3 527
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-2 750</b>	<b>-3 426</b>
Autres produits et charges financiers	-59	-14
Charge d'impôt	-1 151	-806
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-3 723</b>	<b>-2 913</b>
Résultat net (Part des intérêts ne donnant pas le contrôle)	34	45
<b>Résultat net (Part du Groupe)</b>	<b>-3 757</b>	<b>-2 959</b>
Nombre d'actions existantes	4 582 601	4 594 464
<b>Résultat net (Part du Groupe) par actions en euros</b>	<b>-0,82</b>	<b>-0,64</b>
Nombre d'actions maximales après les levées	4 592 601	4 594 464
<b>Résultat net dilué (Part du Groupe) par action en euros</b>	<b>-0,82</b>	<b>-0,64</b>

**ORAPI**

(1) Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en appliquant la norme IFRS 16 (utilisation de la méthode rétrospective simplifiée sans retraitement de l'exercice précédent), cf. Notes 1.6, 3.3 et 4.1

**GROUPE ORAPI**  
**Etat consolidé du résultat global total au 31 décembre 2019**  
**En milliers d'euros**

	31 décembre 2018	31 décembre 2019 (1)
<b>Résultat Net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-3 723</b>	<b>-2 913</b>
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	73	471
Couverture de flux de trésorerie	56	0
ID sur couverture de flux de trésorerie et autres	-19	0
<b>Total des éléments recyclables en résultat</b>	<b>110</b>	<b>471</b>
Ecarts actuariels - effet SORIE	279	-529
ID sur écarts actuariels - effet SORIE	-81	153
<b>Total des éléments non recyclables en résultat</b>	<b>198</b>	<b>-376</b>
<b>Total des éléments recyclables et non recyclables en résultat</b>	<b>308</b>	<b>95</b>
<b>Résultat global total</b>	<b>-3 415</b>	<b>-2 818</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>-3 415</i>	<i>-2 813</i>
<i>Dont intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>0</i>	<i>-5</i>

**ORAPI**

(1) Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en appliquant la norme IFRS 16 (utilisation de la méthode rétrospective simplifiée sans retraitement de l'exercice précédent), cf. Notes 1.6, 3.3 et 4.1

**GROUPE ORAPI**  
**Bilan consolidé au 31 décembre 2019**  
**En milliers d'euros**

ACTIFS	31 décembre 2018	31 décembre 2019 (1)
Goodwill	50 593	44 576
Autres immobilisations incorporelles	8 013	6 977
Actifs au titre des droits d'utilisation		20 557
Immobilisations corporelles	20 891	19 857
Actifs financiers non courants	6 303	5 055
Participations dans les entreprises associées	0	0
Impôt différé actif	888	1 259
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>86 688</b>	<b>98 281</b>
Stocks	33 961	28 579
Clients	47 818	42 380
Autres créances courantes	13 408	14 219
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 550	9 380
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>103 736</b>	<b>94 558</b>
Actifs détenus en vue de la vente	11 287	
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>201 711</b>	<b>192 840</b>

PASSIFS	31 décembre 2018	31 décembre 2019 (1)
Capital	4 619	4 619
Primes, réserves, report à nouveau	42 929	38 854
Reserve de conversion	-925	-454
Résultat (part du Groupe)	-3 757	-2 959
<i>Capitaux propres part du groupe</i>	<i>42 866</i>	<i>40 059</i>
<i>Intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>134</i>	<i>542</i>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>43 000</b>	<b>40 601</b>
Dettes financières à plus d'un an	51 660	4 291
Passifs de location non courants		15 206
Provisions	4 128	5 143
Impôt différé passif	1 155	943
Autres dettes non courantes	526	539
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>57 469</b>	<b>26 121</b>
Dettes financières à moins d'un an	14 001	53 833
Dettes auprès des factors	15 170	12 741
Passifs de location courants		5 543
Fournisseurs	52 818	38 392
Impôt exigible courant	1 117	1 063
Autres dettes courantes	15 658	14 546
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>98 763</b>	<b>126 117</b>
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	2 479	
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>201 711</b>	<b>192 840</b>

**ORAPI**

(1) Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en appliquant la norme IFRS 16 (utilisation de la méthode rétrospective simplifiée sans retraitement de l'exercice précédent), cf. Notes 1.6, 3.3 et 4.1

**GROUPE ORAPI**  
**Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31/12/2019**  
**En milliers d'euros**

Tableau des flux de trésorerie consolidé	31 décembre 2018	31 décembre 2019 (1)
<b>Flux de trésorerie lié à l'activité</b>		
Résultat de l'ensemble consolidé	-3 723	-2 913
Amortissements et provisions (cf. Détail 1)	7 489	19 632
Variation des impôts différés	-142	-430
Plus values de cession nettes d'impôts (2)	-216	-6 390
Intérêts financiers nets au titre des contrats de location		618
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>3 407</b>	<b>10 517</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (cf. Détail 2)	-1 524	-3 116
<b>Total Flux de trésorerie lié à l'activité</b>	<b>1 883</b>	<b>7 401</b>
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	-7 587	-4 340
Cession d'immobilisations	131	83
Variation nette des actifs financiers non courants (2)	547	14 287
Variation des dettes sur immobilisations	-2 576	7
Acquisition de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	-1 716	0
<b>Total flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-11 201</b>	<b>10 037</b>
<b>Flux de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		
Dividendes versés aux actionnaires société mère	0	0
Augmentation de capital en numéraire net frais	0	0
Emissions d'emprunts	50 265	1 067
Remboursement emprunts	-36 970	-8 390
Variation dettes auprès des factors	-221	-2 429
Loyers payés au titre des contrats de location		-7 044
<b>Total flux de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>13 073</b>	<b>-16 796</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>	<b>3 756</b>	<b>643</b>
Trésorerie d'ouverture	9 762	8 808
Concours bancaires d'ouverture	-5 863	-968
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>3 899</b>	<b>7 840</b>
Trésorerie de clôture	8 808	9 380
Concours bancaires de clôture	-968	-648
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>7 840</b>	<b>8 732</b>
Variation de trésorerie	3 941	892
Variations du cours des devises	185	249

**Détail Tableau des Flux Groupe Orapi**

Détail Tableau des Flux	31 décembre 2018	31 décembre 2019 (1)
<i>Détail 1 Amortissements et provisions</i>		
Amortissements	7 361	19 135
Variation nette Provisions risques et charges	128	498
<b>Total détail 1</b>	<b>7 489</b>	<b>19 632</b>
<i>Détail 2 Variation besoin en fonds de roulement</i>		
Variation stock	1 516	5 386
Variation clients	-317	5 115
Variations fournisseurs	1 056	-13 296
Variations autres créances	-665	418
Variation autres dettes et autres dettes à plus d'un an	-3 114	-739
<b>Total détail 2</b>	<b>-1 524</b>	<b>-3 116</b>

**ORAPI**

(1) Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en appliquant la norme IFRS 16 (utilisation de la méthode rétrospective simplifiée sans retraitement de l'exercice précédent), cf. Notes 1.6, 3.3 et 4.1

(2) En 2019, cf § 2 évènements significatifs sur la période.

**GROUPE ORAPI**  
**Tableau d'évolution des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2019**  
**En milliers d'euros**

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Actions auto contrôle	Ecart de Conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>4 618 753</b>	<b>4 619</b>	<b>35 100</b>	<b>7 804</b>	<b>-502</b>	<b>-610</b>	<b>46 409</b>	<b>-1</b>	<b>46 408</b>
Augmentation (diminution) de capital et réserves							0		0
Dividendes versés							0		0
Ecart de conversion				388		-315	73		73
Résultat de l'exercice				-3 757			-3 757	34	-3 723
Valorisation des options accordées							0		0
Effets des Variations de périmètre							0	97	97
Autres mouvements				234	-93		141	4	145
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>4 618 753</b>	<b>4 619</b>	<b>35 100</b>	<b>4 669</b>	<b>-595</b>	<b>-925</b>	<b>42 866</b>	<b>134</b>	<b>43 000</b>
Augmentation (diminution) de capital et réserves							0		0
Dividendes versés							0		0
Ecart de conversion							471	1	473
Résultat de l'exercice				-2 959			-2 959	45	-2 913
Valorisation des options accordées							0		0
Effets des Variations de périmètre				-55			-55	361	306
Autres mouvements				-376	111		-264		-264
<b>Au 31 décembre 2019 (1)</b>	<b>4 618 753</b>	<b>4 619</b>	<b>35 100</b>	<b>1 279</b>	<b>-484</b>	<b>-454</b>	<b>40 059</b>	<b>542</b>	<b>40 601</b>

**ORAPI**

(1) Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en appliquant la norme IFRS 16 (utilisation de la méthode rétrospective simplifiée sans retraitement de l'exercice précédent), cf. Notes 1.6, 3.3 et 4.1

# Annexes aux comptes consolidés annuels au 31 décembre 2019

## du Groupe ORAPI

(données chiffrées en milliers d'euros)

Présentation de la société .....	8
1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation .....	8
1.1 Principes généraux .....	8
1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs .....	9
1.3 Périmètre et méthode de consolidation .....	10
1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères.....	12
1.5 Immobilisations incorporelles et goodwill.....	12
1.6 Application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » .....	13
1.7 Immobilisations corporelles .....	15
1.8 Prix de revient des immobilisations .....	15
1.9 Suivi de la valeur des actifs immobilisés .....	16
1.10 Instruments financiers dérivés .....	16
1.11 Actifs financiers.....	16
1.12 Actifs destinés à être cédés .....	17
1.13 Stocks et travaux en cours .....	17
1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	18
1.15 Capitaux propres consolidés et actions propres .....	18
1.16 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme.....	19
1.17 Provisions et passifs éventuels.....	21
1.18 Emprunts et dettes financières.....	21
1.19 Passifs financiers .....	21
1.20 Juste valeur des instruments financiers .....	21
1.21 Produits des activités ordinaires .....	22
1.22 Résultat opérationnel courant.....	22
1.23 Autres produits et charges opérationnels.....	22
1.24 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers .....	22
1.25 Impôt .....	23
1.26 Résultat par action .....	24
2 Principaux événements de l'exercice .....	24
3 Notes relatives au bilan .....	24
3.1 Périmètre de consolidation à la clôture .....	24
3.2 Goodwill .....	25
3.3 Contrats de location : détail des droits d'utilisation d'actifs.....	25
3.4 Immobilisations incorporelles .....	26
3.5 Immobilisations corporelles .....	27
3.6 Dépréciation des actifs non courants.....	27
3.7 Actifs et passifs détenus en vue de la vente .....	28
3.8 Actifs financiers.....	28
3.9 Stocks .....	29
3.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	30
3.11 Capitaux propres.....	30
3.12 Dividendes payés et proposés .....	30
3.13 Provisions.....	31
3.14 Passifs financiers .....	34
3.15 Gestion des risques et instruments financiers.....	36
4 Notes relatives au compte de résultat.....	39
4.1 Impacts application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » .....	39
4.2 Autres produits et charges opérationnels courants .....	39
4.3 Autres produits et charges opérationnels.....	40
4.4 Impôt sur les sociétés .....	40

<b>4.5 Frais de recherche et développement .....</b>	<b>41</b>
<b>4.6 Résultat par action et résultat dilué par action .....</b>	<b>41</b>
<b>4.7 Transaction avec les parties liées .....</b>	<b>41</b>
<b>4.8 Honoraires des Commissaires aux Comptes.....</b>	<b>42</b>
<b>5 Information sectorielle .....</b>	<b>43</b>
<b>5.1 Information par secteur géographique de l'exercice 2019.....</b>	<b>44</b>
<b>5.2 Information par secteur géographique de l'exercice 2018.....</b>	<b>45</b>
<b>6 Informations .....</b>	<b>46</b>
<b>6.1 Engagements hors bilan : nantissements, cautions et garanties.....</b>	<b>46</b>
<b>6.2 Autres engagements hors bilan .....</b>	<b>47</b>
<b>6.3 Effectifs .....</b>	<b>47</b>
<b>6.4 Attribution d'actions gratuites.....</b>	<b>47</b>
<b>6.5 Evénements postérieurs à la clôture .....</b>	<b>48</b>

## **Présentation de la société**

Orapi SA, société-mère du Groupe Orapi, est une société anonyme de droit français et dont le siège social est situé 25, rue de l'Industrie – 69200 VENISSIEUX, France. Orapi SA est une société cotée au compartiment C sur le marché Euronext Paris.

La société conçoit, fabrique et commercialise les solutions et produits techniques nécessaires :

- A l'Hygiène, générale (sols, surfaces, ...) et spécialisée (linge, CHR, milieux médicaux, ...)
- Au Process, afin d'entretenir et maintenir matériel et machines dans tous les secteurs d'activité.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 mars 2020 et qui seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

## **1 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation**

### **1.1 Principes généraux**

#### **Déclaration de conformité**

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Orapi sont établis conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), adoptées par l'Union européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm)), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

#### **Comptes consolidés – Base de préparation**

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000 €) sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Orapi SA et de ses filiales au 31 décembre de chaque année (ci-après désigné comme "le Groupe"). Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs enregistrés à la juste valeur.

Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels relatifs à l'exercice 2018, après la prise en compte ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.



## **Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2019 :**

- Le Groupe a appliqué pour la première fois la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette norme remplace IAS 17 « Contrats de location », ainsi que toutes les interprétations qui s'y rattachent. L'application de cette norme fait l'objet d'une présentation détaillée en §1.6.
- D'autres nouvelles normes sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019, mais elles n'ont aucun effet significatif sur les états financiers du Groupe.

### **1.2 Résumé des jugements et estimations significatifs**

#### **Utilisation d'estimations et jugements**

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations, de jugements et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

#### *Dépréciation des goodwill*

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les goodwill au moins une fois par an à la clôture de l'exercice, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié lors d'une clôture intermédiaire. Ceci nécessite une estimation de la valeur recouvrable, généralement assise sur la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwill sont alloués. La détermination de la valeur d'utilité requiert que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice et définisse un certain nombre d'hypothèses notamment en matière de prévisions de ventes futures et de marges d'exploitation en décaissant et également de choisir un taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. De plus amples détails sont donnés dans la note « Goodwill ».

#### *Comptabilisation des actifs d'impôts différés*

Le Groupe ne comptabilise des actifs d'impôts différés que s'il est probable qu'il disposera de bénéfices imposables sur lesquels les différences temporelles déductibles pourront être imputées. A chaque clôture, la valeur comptable des actifs d'impôts différés fait l'objet d'une réestimation afin, d'une part d'apprécier à nouveau la valeur comptable des actifs d'impôts différés comptabilisés et non apurés, et d'autre part d'apprécier si les actifs d'impôts différés non comptabilisés au cours des exercices antérieurs peuvent l'être à cette clôture.

#### *Indemnités de départs à la retraite et Autres Avantages Postérieurs à l'Emploi*

Le coût des régimes à prestations définies et autres avantages de couverture médicale postérieurs à l'emploi, est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, taux de rotation du personnel et d'augmentation des engagements sociaux. De plus amples détails sont communiqués dans la Note « Provisions ».

#### *Dépréciation des stocks*

Les règles de dépréciation des stocks du Groupe Orapi sont basées sur une analyse de la rotation historique des ventes et des informations opérationnelles disponibles à la date d'arrêté des comptes.

#### *RFA et coopérations commerciales à percevoir de la part des fournisseurs*

Les achats effectués auprès de certains fournisseurs donnent lieu à une estimation de RFA (inconditionnelles, ou conditionnelles en fonction d'objectifs d'achats) et de montants liés à des coopérations commerciales.

A chaque clôture, le Groupe procède à une estimation des produits à recevoir de ses fournisseurs au titre des remises de fin de période et/ou accords de coopération commerciale. Cette estimation est établie sur la base des engagements figurant dans les contrats signés avec les fournisseurs, des réalisations à date et, le cas échéant, des projections de réalisations futures jusqu'à l'échéance contractuelle.

#### *Provisions pour litiges*

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges ou situations contentieuses en matière commerciale qui relèvent du cours normal de son activité. Le groupe peut faire l'objet de demandes d'indemnisation dont les montants sont significatifs. Les risques identifiés font l'objet de provisions pour risques et charges dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante.

### **1.3 Périmètre et méthode de consolidation**

Toutes les filiales placées sous le contrôle de la société mère sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires, telles que sociétés en participation et accords de coopération et les participations sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées en appliquant la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée établie lorsque le Groupe détient plus de 20 % des droits de vote.

Les filiales sont consolidées à compter du transfert du contrôle effectif et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

L'ensemble des filiales clôturent leurs comptes au 31 décembre.

#### **Intégration globale**

Lors de l'entrée d'une entité dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont enregistrés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs détenus en vue de la vente, qui sont enregistrés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

#### **Participation dans une entreprise associée**

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Le *goodwill* lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation.

L'entreprise associée est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence jusqu'à la date à laquelle le Groupe cesse d'avoir une influence notable sur l'entité.

Le Groupe Orapi ne détient aucune participation minoritaire dans une entreprise associée, dont l'activité économique est exercée sous son influence notable.

## **Regroupement d'entreprises**

IFRS 3 révisée a modifié les modalités d'application de la méthode de l'acquisition à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010. En effet, la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont désormais comptabilisés en charges.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un *goodwill*. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un *goodwill* partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un *goodwill* complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du *goodwill* complet, les intérêts ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un *goodwill* sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du *goodwill* partiel, seule méthode applicable.

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'ajuster ces montants correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurement à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise) le *goodwill* ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur ; l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne donne pas lieu à la constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans le coût d'acquisition à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en *goodwill* lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition ; au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat, sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

IFRS 3 révisée a modifié le traitement des impôts différés actifs puisqu'elle impose de reconnaître en produit les impôts différés actifs qui n'auraient pas été reconnus à la date d'acquisition ou durant la période d'évaluation.

### **Intérêts ne donnant pas le contrôle**

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis dans le cas de la méthode du *goodwill* partiel, à leur juste valeur dans le cas de la méthode du *goodwill* complet.

Les intérêts ne donnant pas le contrôle sont présentés de façon distincte dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Les transactions réalisées avec les actionnaires minoritaires induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Orapi. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les cessions sans perte de contrôle.

Concernant la cession d'intérêts ne donnant pas le contrôle induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession au compte de résultat sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat.

A la date de clôture, les montants des principaux postes du bilan des sociétés où sont comptabilisés des intérêts ne donnant pas le contrôle ne sont pas significatifs.

#### **1.4 Conversion des états financiers des filiales étrangères**

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les états financiers des filiales ont été convertis en euros conformément à IAS 21 en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan, autres que les éléments de capitaux propres
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat.

La variation de conversion mentionnée dans les capitaux propres résulte de l'utilisation historique de ces différents taux.

L'impact des variations de change sur les prêts et dettes à caractère financier entre les sociétés du groupe est comptabilisé dans les variations de conversion des capitaux propres, lorsque ces éléments monétaires font partie de l'investissement net d'Orapi SA dans ses activités à l'étranger au sens d'IAS 21.

Tout *goodwill* provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger par une société étrangère et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture.

#### **1.5 Immobilisations incorporelles et goodwill**

##### **Goodwill**

Les *goodwill* sont évalués conformément à la note 1.3.

Les *goodwill* ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36, ils sont évalués à la clôture à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur, comme décrit en note "Suivi de la valeur des actifs immobilisés". En cas de diminution de valeur, la dépréciation est enregistrée en Autres produits et Charges Opérationnels.

Les *goodwill* négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, en Autres Produits et Charges Opérationnels, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

##### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles correspondent à :

- Des logiciels achetés qui sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 an à 5 ans
- Des marques qui sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont dépréciées en cas de perte de valeur ou amorties sur la durée d'utilité de l'actif
- Un droit d'utilisation et de représentation des marques acquises, non amorti
- Un contrat de distribution exclusive amorti sur une durée de 19 ans
- Des relations clients amortissables sur des durées de 9 à 20 ans.

Il n'est tenu compte d'aucune valeur résiduelle en fin de période d'utilisation.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie non définie ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture conformément à IAS 36.

### **Coûts de Recherche & Développement**

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement engagées sur la base d'un projet individuel sont comptabilisées en actif incorporel seulement si le Groupe Orapi peut démontrer que la faisabilité technique, les perspectives de vente et l'évaluation fiable sont assurées.

## **1.6 Application de la norme IFRS 16 « Contrats de location »**

La norme IFRS 16 « Contrats de location », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019 supprime la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location financement et impose aux preneurs de comptabiliser, pour les contrats éligibles à la norme, l'ensemble des loyers restant à payer sous forme :

- D'actifs au titre des droits d'utilisation, à l'actif du bilan,
- De passifs financiers représentatif des loyers futurs actualisés (Passifs de location), au passif du bilan.

Par ailleurs, la charge de loyers de ces contrats de location auparavant intégralement comptabilisée au sein de l'EBITDA, est remplacée par une charge d'amortissements liée au droit d'utilisation dans le résultat opérationnel et par une charge d'intérêts financiers liée à la dette de location.

Le Groupe Orapi a appliqué la norme IFRS 16 à compter du 1er janvier 2019 selon la méthode rétrospective simplifiée. Par conséquent, les informations comparatives 2018 présentées ne sont pas retraitées.

Les principaux contrats de location pour lesquels le Groupe est preneur sont des baux immobiliers, des contrats de location de véhicules et d'engins de manutention et dans une moindre mesure de matériels informatiques.

Le Groupe a choisi de ne pas reconnaître de droits d'utilisation d'actifs et de dettes financières de location pour les contrats de location court terme (d'une durée ne dépassant pas un an) et/ou les contrats de location concernant des actifs de faible valeur. Dans les deux cas, les loyers futurs relatifs à ces engagements ne sont pas matériels au 31 décembre 2019. Pour ces contrats, les loyers restent comptabilisés en charges opérationnelles et les flux de trésorerie liés à leur paiement sont présentés dans les flux de trésorerie liés à l'activité dans le tableau des flux de trésorerie consolidé.

Les taux d'actualisation appliqués à la date de transition ont été déterminés par zone géographique et par catégorie d'actifs en fonction du taux d'emprunt marginal du Groupe ou des entités preneuses. Ces taux d'actualisation ont été déterminés en tenant compte des durées résiduelles des contrats à compter de la date de première application, soit le 1er janvier 2019.

Les principaux taux d'actualisation utilisés en 2019 sont pour les baux immobiliers de 2.8% en Europe, 4% en Asie et 5.5% au Canada et pour les véhicules et engins de manutention de 4% en Europe.

L'impact de l'application au 1er janvier 2019 de cette norme se traduit par la comptabilisation d'actifs au titre des droits d'utilisation pour 25,1 millions d'euros et de passifs de location pour le même montant ventilé entre la partie courante (5,9M€) et non courante (19.2M€).

ACTIFS	31 décembre 2018	Impacts IFRS 16	1er janvier 2019
Goodwill	50 593	0	50 593
Autres immobilisations incorporelles	8 013	0	8 013
Actifs au titre des droits d'utilisation		24 829	24 829
Immobilisations corporelles	20 891	0	20 891
Actifs financiers non courants	6 303	0	6 303
Impot différé actif	888	0	888
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>86 688</b>	<b>24 829</b>	<b>111 516</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>103 736</b>	<b>0</b>	<b>103 736</b>
Actifs détenus en vue de la vente	11 287	225	11 512
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>201 711</b>	<b>25 054</b>	<b>226 765</b>
PASSIFS	31 décembre 2018	Impacts IFRS 16	1er janvier 2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>43 000</b>	<b>0</b>	<b>43 000</b>
Dettes financières à plus d'un an	51 660	0	51 660
Passifs de location non courants		19 093	19 093
Provisions	4 128	0	4 128
Impot différé passif	1 155	0	1 155
Autres dettes non courantes	526	0	526
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>57 469</b>	<b>19 093</b>	<b>76 562</b>
Dettes financières à moins d'un an	14 001		14 001
Dettes auprès des factors	15 170		15 170
Passifs de location courants		5 736	5 736
Fournisseurs	52 818		52 818
Impôt exigible courant	1 117		1 117
Autres dettes courantes	15 658		15 658
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>98 763</b>	<b>5 736</b>	<b>104 499</b>
Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente	2 479	225	2 705
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>201 711</b>	<b>25 054</b>	<b>226 765</b>

La réconciliation de la balance d'ouverture des passifs de location conformément à IFRS 16 avec les loyers restants dus au 31 décembre 2018 pour les contrats de location simple, comme définis par IAS 17, figure dans le tableau suivant :

En M€	Engagements au titre des contrats de location simple	Actualisation des loyers	Exemption pour les contrats portant sur des actifs de faible valeur	Exemption pour les contrats de courte durée	Changement d'estimation sur la durée des contrats (1)	Passifs de location
1 <sup>er</sup> janvier 2019	23,3	-1,9	-0,25	-0,05	4	25,1

(1) Ecart lié à des changements d'estimation de durée de certains contrats entre la période d'engagement minimale et la durée raisonnablement certaine retenue.

En valeur, les contrats de location sont essentiellement constitués par des biens immobiliers (bureaux, usines et entrepôts), pour lesquels la durée d'amortissement des agencements est en cohérence avec la durée retenue dans le calcul des droits d'utilisation.

La durée des baux commerciaux appliquée correspond à leur période exécutoire du contrat et tient compte des options de résiliation et de renouvellement dont l'utilisation par le Groupe est raisonnablement certaine.

Le détail des droits d'utilisation d'actifs et des passifs de location enregistrés dans les comptes consolidés au 31 décembre est présenté en § 3.3 et § 3.14 (décomposition de la dette financière nette).

## 1.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (y compris frais accessoires) conformément au traitement de référence d'IAS 16, ou à leur juste valeur pour celles acquises par voie de regroupement d'entreprises. Les immobilisations corporelles sont enregistrées en suivant l'approche par composants. Les frais d'installation sont incorporés sur la base du calcul d'un coût réel moyen unitaire. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée des immobilisations selon les méthodes suivantes :

- |  |             |          |
|--|-------------|----------|
| • Constructions et agencements :                   | 10 à 20 ans | linéaire |
| • Installations techniques, matériel & outillage : | 2 à 8 ans   | linéaire |
| • Matériel de bureau & informatique :              | 3 à 5 ans   | linéaire |

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans les montants amortissables, quand celle-ci est jugée significative.

Les biens financés par crédit-bail sont amortis au même rythme que les immobilisations de même nature détenues en pleine propriété.

## 1.8 Prix de revient des immobilisations

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles et incorporelles, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue, nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à douze mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

### Valeur immobilisée des doseurs et distributeurs

Afin d'approcher au mieux le prix de revient des doseurs et distributeurs mis à la disposition des clients dans le cadre de contrats de service pluriannuels, le coût immobilisé de ces équipements inclut des frais d'installation qui s'ajoutent au prix d'achat desdits matériels.

## 1.9 Suivi de la valeur des actifs immobilisés

Le Groupe procède, conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d’actifs, à l’évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long terme selon le processus suivant :

- Pour les actifs corporels et incorporels amortis, le Groupe évalue à chaque clôture s’il existe un indice de perte de valeur sur ces immobilisations. Ces indices sont identifiés par rapport à des critères internes et externes. Le cas échéant, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : prix de vente diminué du coût de cession ou valeur d’utilité
- Pour les actifs incorporels dont la durée de vie n’est pas définie et les *goodwill*, un test de dépréciation de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) est effectué au minimum une fois par an, ou lorsqu’un indice de perte de valeur est identifié. Les *goodwill* sont rattachés à l’UGT à laquelle ils se rapportent.

Le Groupe a défini 4 UGT :

- L’Europe du Nord et l’unité de production anglaise
- L’Europe du Sud et les unités de production françaises
- L’Amérique du Nord et l’unité de production de Montréal
- L’Asie et l’unité de production de Singapour.

La valeur d’utilité estimée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie (avant impôt) sont issus de budgets et prévisions à moyen terme (5 ans) élaborés par le contrôle financier du Groupe, approuvés par la Direction et présentés au Comité d’Audit.
- Le taux d’actualisation est déterminé en incluant des hypothèses de taux d’intérêt et de risque répondant à la définition du coût moyen pondéré du capital ; ce taux est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Des taux d’actualisation différents sont utilisés pour certaines UGT afin de refléter les risques spécifiques à certaines zones géographiques
- La valeur terminale est calculée par actualisation à l’infini du flux de trésorerie normatif, déterminé sur la base d’un taux de croissance perpétuelle
- La progression du chiffre d’affaires retenue est en accord avec l’organisation et les investissements actuels. Elle ne tient donc compte que des restructurations engagées à la date des tests et se base sur les investissements de renouvellement et non sur ceux de croissance
- Des taux individuels de croissance sont retenus si nécessaire en fonction des spécificités des différents marchés.

## 1.10 Instruments financiers dérivés

Tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La juste valeur est, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse, soit une valeur fournie par les établissements financiers selon les critères traditionnels (marché de gré à gré).

Les instruments financiers dérivés, désignés comme instruments de couverture dans les relations de couverture de *cash-flow hedge*, consistent principalement en contrats de swap de taux d’intérêt. S’il est démontré que la relation de couverture est hautement efficace prospectivement et rétrospectivement, les variations de juste valeur de ce dérivé sont comptabilisées au bilan dans les actifs ou passifs financiers courants avec les capitaux propres comme contrepartie.

## 1.11 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers, lors de leur comptabilisation initiale, conformément aux dispositions prévues par IFRS 9 qui repose sur une approche basée d’une part sur les caractéristiques



des flux de trésorerie contractuels de ces actifs et d'autre part sur le modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention. En pratique, le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels conduit à distinguer d'une part les instruments de nature prêt ou créance, dont l'évaluation est fonction du modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention, et d'autre part les instruments de capitaux propres.

La norme prévoit ainsi trois catégories pour les prêts et créances, chacune associée à un mode de gestion distinct :

- Les actifs financiers évalués au coût amorti dont l'objectif est de les détenir pour percevoir les flux de trésorerie contractuels. C'est le cas notamment de l'essentiel des prêts et des créances
- Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global dont l'objectif est de les détenir à la fois pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre
- Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat pour ceux ne correspondant à aucun des deux modèles économiques ci-dessus.

Les instruments de capitaux propres sont, en application d'IFRS 9, des actifs financiers évalués à la juste valeur, dont les variations sont à enregistrer en résultat ou en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat, suivant l'option retenue à l'origine, titre par titre. Pour certains titres non consolidés non cotés, la méthode du coût a cependant été maintenue dans la mesure où elle constitue la meilleure approximation disponible de la juste valeur.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction. Les instruments de nature créance font l'objet d'une dépréciation sur la base des pertes de crédit attendues sur la totalité de la durée de vie de l'instrument, le risque de crédit étant appréhendé et apprécié sur la base de données historiques et des informations disponibles à la clôture. A la date de transition, le risque de crédit a été évalué comme négligeable.

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- LES actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
- Les prêts et créances évalués au coût amorti
- Les instruments de capitaux propres évalués au coût
- Les actifs évalués en juste valeur par résultat.

### **1.12 Actifs destinés à être cédés**

Une entité doit classer un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue.

Lorsque des actifs sont destinés à être cédés suivant les principes définis par la norme IFRS 5, le Groupe évalue les actifs non courants au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, et cesse de pratiquer l'amortissement sur ces derniers.

Les actifs et les passifs ainsi déterminés sont constatés sur une ligne spécifique du bilan.

### **1.13 Stocks et travaux en cours**

Les stocks de la Société, comptabilisés conformément à IAS 2 – Stocks, sont constitués des trois catégories suivantes :

- Matières premières et Emballages
- En cours de production
- Marchandises et Produits finis.

### **Matières premières, emballages et marchandises**

Les stocks de matières premières, emballages et marchandises sont évalués à leur prix d'achat. Les dépréciations des matières premières et emballages sont évaluées au cas par cas en fonction des possibilités d'utilisation future ; pour les marchandises, les dépréciations sont déterminées en fonction de leurs conditions de commercialisation (quantités, prix de vente) et d'autres informations opérationnelles disponibles à la date d'arrêté des comptes.

### **En cours de production et produits finis**

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes rattachables à la production. Une provision pour dépréciation est constituée selon les critères suivants :

- Rotation des stocks, les perspectives d'écoulement étant appréciées notamment sur la base des ventes réalisées au cours des 12 derniers mois.
- Lorsque la valeur de réalisation d'un article en stock est inférieure à son prix de revient
- En fonction d'informations opérationnelles disponibles à la date d'arrêté des comptes.

## **1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et découverts bancaires) ainsi qu'aux caisses. Ils sont classés au bilan à l'actif sur la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et au passif sur la ligne « emprunts et dettes financières à moins d'un an »

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont classés à l'actif sur la ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

## **1.15 Capitaux propres consolidés et actions propres**

### **Frais de transactions sur capitaux propres**

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

### **Actions propres**

Les actions propres détenues par le Groupe, conformément au programme de rachat d'actions et à l'existence de contrats de liquidité, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de cession des actions propres est imputé sur les capitaux propres.

### **Paielement en actions**

Certains salariés et mandataires sociaux du groupe bénéficient de plans d'options de souscription d'actions ou d'actions gratuites. Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres avec les salariés, est valorisé à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution.

### *Options de souscription d'actions*

Ces opérations sont évaluées selon le modèle de *Black and Scholes*, modèle d'évaluation qui permet d'obtenir la juste valeur et prend notamment en compte différents paramètres tels que le cours de l'action, le prix d'exercice, la volatilité attendue, les dividendes attendus, le taux d'intérêt sans risque ainsi que la durée de vie de l'option.

### *Actions gratuites*

S'agissant des actions gratuites, la juste valeur est également déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions, conformément à la norme IFRS 2.

### **Paielement en trésorerie**

Le coût des transactions réglées en trésorerie est initialement évalué à la juste valeur, à la date d'attribution, en retenant la valeur de souscription. Cette juste valeur est comptabilisée en charge sur toute la période d'acquisition, avec un passif en contrepartie. Le passif est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement, et y compris à cette dernière date, selon les modalités de calcul de prix de rachat définies dans les conventions entre les parties. Toute variation de juste valeur est comptabilisée en résultat.

### **Intérêts ne donnant pas le contrôle**

Les acquisitions d'intérêts complémentaires et les options de vente détenues par des minoritaires dans des sociétés contrôlées sont traitées comme des transactions de capitaux propres. L'écart, positif ou négatif, entre le coût d'acquisition des titres et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle acquis est comptabilisé en capitaux propres. Dans le cas des options de vente, les engagements d'achat du groupe sont évalués à leur valeur actuelle et reclassés en dettes financières au bilan.

## **1.16 Régime de retraite et autres avantages sociaux à long terme**

### **Régime à cotisations définies**

Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes du Groupe, les cotisations étant enregistrées en charge.

### **Régime à prestations définies**

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'employeur a une obligation vis-à-vis des salariés. Ces régimes peuvent être :

- Soit financés au fur et à mesure de l'emploi, par des versements à des fonds spécialisés dans la gestion des montants reçus des employeurs, et par le versement par ces fonds des montants dus aux bénéficiaires dans la limite des sommes disponibles
- Soit directement versés par l'employeur aux bénéficiaires lors de l'exercice des droits attribués.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies concernent les indemnités de départ en retraite. La société Orapi Hygiène dispose d'un fonds de couverture au titre de ses engagements de départ en retraite. Ce fonds est éligible à la couverture des prestations servies par l'ensemble des sociétés françaises du Groupe.

Les placements effectués par le fonds sont des placements sans risque quant au montant du capital investi.

Sur la base des dispositions propres à chaque régime à prestations définies (définies par la loi, les conventions collectives ou les accords d'entreprise), un calcul est fait, à la clôture de chaque exercice, de la valeur actualisée des obligations futures de l'employeur (« *projected benefits obligations* » ou PBO). Cette valeur actualisée des obligations, évaluée régime par régime, donne lieu à la comptabilisation d'une provision pour son montant qui excède la juste valeur des actifs de couverture correspondants.

La valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus, évaluée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence à un taux de marché fondé sur les obligations d'entités de première catégorie dont le terme est cohérent avec la durée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations futures évolue annuellement en fonction des facteurs suivants :

- Augmentations dues à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires (« coûts des services rendus au cours de l'exercice ») comptabilisée en résultat opérationnel courant
- Augmentations dues à la « désactualisation » correspondant à une année de moins par rapport à la date à laquelle les droits seront payés (« coût financier ») comptabilisée en résultat financier
- Diminutions liées à l'exercice des droits (« prestations servies ») comptabilisées en résultat opérationnel courant
- Variations (écarts actuariels) dues à des modifications des hypothèses actuarielles à long terme (inflation, taux d'augmentation salariale, taux de *turn over*, tables de mortalité, taux d'actualisation ou âge de départ à la retraite, etc.) et à des effets d'expérience (ex : écart entre le nombre de départs effectifs sur l'année et celui prévu selon les hypothèses de *turn over*) comptabilisées en capitaux propres
- Variations dues à des modifications dans les avantages accordés (réductions ou liquidations des régimes existants) comptabilisées en capitaux propres.

La juste valeur des actifs donnés en gestion au fonds spécialisé qui collecte, place et administre les sommes versées par l'employeur, varie en fonction :

- Des versements reçus des employeurs (« cotisations »)
- Des versements effectués aux bénéficiaires des prestations (prestations servies »)
- Du rendement des actifs, y compris les modifications de leur valeur de marché.

Les hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance des salaires et les taux de *turn over* sont révisées annuellement par les Responsables en charge des avantages du personnel, en application des procédures internes en vigueur.

Concernant la reconnaissance en résultat des écarts actuariels (pertes ou profits) relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, la société en application d'IAS 19 révisée, les enregistre intégralement en capitaux propres.

Les modifications des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, lorsqu'elles interviennent, donnent lieu à la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés (incidence de la modification des droits au titre de la période de travail déjà réalisée).

La réduction ou la liquidation d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi donne lieu à la reprise immédiate, par le compte de résultat, des engagements antérieurement comptabilisés.

La note 3.13 détaille :

- Les modalités d'octroi des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies
- Les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des engagements au titre des deux derniers exercices
- L'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies
- Leur incidence sur les états financiers.

#### **Autres avantages à long terme accordés pendant la période d'emploi**

La société Orapi Hygiène accorde aux salariés éligibles des gratifications en fonction de leur ancienneté. La société évalue cet avantage à long terme selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées et la variation annuelle du montant de cet engagement est intégralement enregistrée en résultat.

### **1.17 Provisions et passifs éventuels**

Les provisions et passifs éventuels sont comptabilisés conformément à la norme IAS 37 – “Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels”. Ces provisions couvrent :

- Les provisions pour litiges sociaux et commerciaux
- Les provisions pour risques fiscaux avérés
- Les provisions pour restructuration.

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges ou situations contentieuses en matière commerciale qui relèvent du cours normal de son activité. Le groupe peut faire l’objet de demandes d’indemnisation dont les montants sont significatifs. Les risques identifiés font l’objet de provisions pour risques et charges dès lors qu’ils peuvent être évalués avec une précision suffisante.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l’objet d’une annonce et d’un plan détaillé et à échéance propre ou d’un début d’exécution. Lorsque cela a un impact significatif, les provisions sont actualisées.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d’événements passés dont l’existence ne sera confirmée que par la survenance d’événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l’entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n’est pas probable. En dehors de ceux résultant d’un regroupement d’entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l’objet d’une information en annexe.

### **1.18 Emprunts et dettes financières**

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les emprunts sont constatés sur la base du coût amorti en utilisant la méthode du taux d’intérêt effectif.

Le groupe a souscrit des contrats d'affacturage lui permettant, en fonction de ses besoins de trésorerie, de procéder à la cession financière de ses créances commerciales. Les clauses de ces contrats n'assurant pas un transfert complet au factor des risques et avantages relatifs à ces actifs financiers, les créances cédées sont maintenues à l'actif du bilan consolidé, la contrepartie financière à la cession, reçue du factor, est enregistrée nette de la partie non mobilisable (retenues, garanties, ...) parmi les passifs financiers courants (cf. note 3.14).

### **1.19 Passifs financiers**

Les passifs financiers comprennent des passifs financiers comptabilisés au coût amorti et des passifs financiers comptabilisés à leur juste valeur. La ventilation des passifs financiers entre courant et non courant est déterminée par leur échéance à la date d'arrêt : inférieur ou supérieur à un an.

### **1.20 Juste valeur des instruments financiers**

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- L’instrument est coté sur un marché actif (niveau 1)
- L’évaluation fait appel à des techniques de valorisation s’appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2)
- Au moins une composante significative de la juste valeur s’appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

### **1.21 Produits des activités ordinaires**

Les produits de l'activité sont comptabilisés, conformément à IFRS 15, lors du transfert du contrôle du bien ou du service au client, correspondant le plus souvent, compte tenu de la nature des activités du Groupe, à la date de livraison physique. Le chiffre d'affaires est constaté pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ce bien ou service, net des remises et ristournes commerciales.

Les produits liés aux ventes de services sont comptabilisés en fonction des coûts réellement engagés. Ces produits enregistrés en autres produits de l'activité restent marginaux.

Les remises ou rabais accordés aux clients ainsi que les prestations rendues par les clients dans le cadre d'accords de coopération commerciale sont comptabilisées en déduction des ventes.

### **1.22 Résultat opérationnel courant**

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- Des plus ou moins-values de cessions d'actifs
- Des dépréciations d'actifs
- Des autres produits et charges d'exploitation qui comprennent principalement l'effet des coûts de restructuration et des litiges ou événements inhabituels
- Du coût de l'endettement financier net
- Des autres produits et charges financiers
- Des impôts.

### **1.23 Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments inhabituels et non récurrents que la société présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ces éléments font l'objet d'une description précise en montant et en nature dans la note 4.2 "Autres produits et charges opérationnels".

### **1.24 Coût de l'endettement financier net – Autres produits et charges financiers**

Le coût de l'endettement financier net est composé des intérêts sur emprunts et sur découverts bancaires diminué des produits financiers liés aux placements de la trésorerie disponible.

A l'exception de ceux affectables aux actifs éligibles, les coûts des emprunts sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

## 1.25 Impôt

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé en capitaux propres.

La charge d'impôt intègre également la CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

### Impôt exigible

Les actifs et passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

ORAPI a opté pour le régime de l'intégration fiscale de groupe en France. Concernant les modalités de répartition de l'impôt, chaque filiale prend en charge l'impôt calculé en tenant compte de l'économie ou de la charge d'impôt résultant de la différence entre la somme des impôts calculés individuellement et l'impôt dû conformément au résultat fiscal d'ensemble.

### Impôt différé

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant des pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

### Crédits d'impôt

Conformément à IAS 20, le Groupe enregistre les crédits d'impôt recherche (CIR) en autres produits et charges opérationnels courants. Supprimé au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et remplacé par un allègement des charges sociales employeur, le CICE (Crédit d'impôt Compétitivité Emploi) était jusqu'au 31 décembre 2018 enregistré en déduction des charges de personnel.

## 1.26 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions de l'année déduction faite des actions d'auto contrôle comptabilisées en réduction des capitaux propres. Le résultat par action dilué tient compte des instruments dilutifs.

## 2 Principaux événements de l'exercice

### Cession de DACD

Le 15 mars 2019, Orapi a cédé 100% de titres de la société DACD consolidée au 31 décembre 2018 en « Actifs et Passifs destinés à la vente ».

Cette société qui fabrique et commercialise des produits d'hygiène et de maintenance pour les collectivités, l'industrie et les artisans avait réalisé un chiffre d'affaires de 13 M€ en 2018 soit 5% du CA consolidé et 25% de l'EBITDA consolidé. Elle a réalisé un CA de 3,4M€ sur le 1er trimestre 2019. La cession de DACD a engendré une plus-value consolidée de 6 390K€.

## 3 Notes relatives au bilan

### 3.1 Périmètre de consolidation à la clôture

Désignation	Société de droit	décembre-18		décembre-19		Méthode d'intégration
		Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	
Orapi SA	Français	société mère	société mère	société mère	société mère	IG
Orapi Europe	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi International	Français	100%	100%	100%	100%	IG
DACD (A)	Français	100%	100%	-	-	IG
Chimiotechnic Vénissieux	Français	100%	100%	100%	100%	IG
PHEM	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Quartz (B)	Français	100%	100%	-	-	IG
Proven-Orapi Group	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Hygiène	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Academy (ex-Atoll)	Français	100%	100%	100%	100%	IG
Laboratoires Médilis	Français	100%	100%	100%	100%	IG
MHE (C)	Français	100%	100%	65%	65%	IG
Justinesy Frères (D)	Français	100%	100%	-	-	IG
Orapi Pacifique LTD	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied LTD	Anglais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Nordic	Finlandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi USA Holding	Américain	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Canada	Canadien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Italie	Italien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Asia PTE LTD	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Chemicals (S) PTE	Singapourien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied (M) SDN BHD	Malaysien	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied (T) Co.LTD	Thailandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Nederlands BV	Hollandais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Applied Belgium SA (E)	Belge	100%	100%	-	-	IG
OTE	Espagnol	100%	100%	100%	100%	IG
ODSL	Espagnol	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Transnet Argentina S.A. (F)	Argentin	100%	100%	-	-	IG
Orapi Transnet Sp Zoo	Polonais	100%	100%	100%	100%	IG
Orapi Middle East Trading LLC	Dubaï	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%	IG



Adresses des sociétés françaises : **Orapi SA, Orapi Europe, Chimiotecnic Vénissieux, Proven-Orapi Group** : 25, rue de l'Industrie 69200 Vénissieux ; **Phem, Orapi International** : 225, Allée des Cèdres Parc Industriel de la Plaine de l'Ain 01150 St Vulbas ; **Orapi Hygiène, MHE, Orapi Academy**: 12, Rue Pierre Mendès France, 69120 Vaulx-en-Velin, **Laboratoires Medilis** : Rue des Frères Lumières – Zone Industrielle Est – 14100 Lisieux.

**Méthode d'intégration :**

- IG : intégration globale
- MEE : mise en équivalence

**A noter que :**

- (A) La société DACD a été cédée le 15 mars 2019. Elle est sortie du périmètre de consolidation le 31 mars 2019 (cf § 2 Evènements significatifs).
- (B) Fusion Absorption de la société Quartz par la société PHEM en date du 1<sup>er</sup> mars 2019 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- (C) Augmentation de capital par compensation de créance d'actionnaires minoritaires en décembre 2019.
- (D) Fusion Absorption de la société Justinesy par la société Orapi Hygiène en date du 1<sup>er</sup> avril 2019 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- (E) Liquidation de la société Orapi Applied Belgium en février 2019.
- (F) Liquidation de la société Orapi Transnet Argentina S.A. en novembre 2019.

**3.2 Goodwill**

<i>Goodwill</i>	2018	+	-	Variation périmètre	Var conv & autres variations	2019
Valeur brute	59 599			-6 195	118	53 522
Actifs détenus en vue de la vente (A)	-6 195			+6 195		0
Dépréciation (*)	-2 811	-6 135				-8 946
<b>Total Goodwill net</b>	<b>50 593</b>	<b>-6 135</b>		<b>0</b>	<b>118</b>	<b>44 576</b>

(\*) cf. note "dépréciation des actifs non courants"

(A) Cette rubrique correspond au reclassement des actifs de DACD en Actifs détenus en vue de la vente en décembre 2018.

L'allocation des *goodwill* par UGT est la suivante :

<i>Goodwill</i>	UGT Europe du Nord	UGT Europe du Sud	UGT Amérique du Nord	UGT Asie & Reste du Monde	Toutes UGT 2019
Valeur brute	7 008	43 145	467	2 902	53 522
Dépréciation	-500	- 6 324	-360	-1 762	-8 946
<b>Total Goodwill net</b>	<b>6 508</b>	<b>36 821</b>	<b>107</b>	<b>1 140</b>	<b>44 576</b>

**3.3 Contrats de location : détail des droits d'utilisation d'actifs**

Les droits d'utilisation d'actifs s'analysent comme suit :

<i>Actifs au titre des droits d'utilisation en K€</i>	Constructions	Autres	Total 31 décembre 2019
Valeur brute	23 514	3 442	26 957
Amortissements	-4 891	-1 508	-6 400
<b>Total</b>	<b>18 623</b>	<b>1 934</b>	<b>20 557</b>

Les droits d'utilisation d'actifs relatifs aux constructions résultent principalement de contrats de location pour des sites de production, des bureaux commerciaux et des entrepôts. Les autres droits d'utilisation d'actifs concernent principalement des véhicules, engins de manutention et certains matériels informatiques.

### 3.4 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles	2018	+	-	Var conv., transferts & autres	2019
Logiciels	7 214	117	-16	-49	7 266
Marques	499			32	531
Autres immobilisations incorporelles	11 316	2		193	11 511
<b>Total brut</b>	<b>19 029</b>	<b>119</b>	<b>-16</b>	<b>176</b>	<b>19 308</b>
Amortissements logiciels	-6 199	-620	13	138	-6 668
Amortissements marques	-220			-9	-229
Amortissements autres immobilisations incorporelles	-4 598	-695		-141	-5 434
<b>Total amortissements</b>	<b>-11 017</b>	<b>-1 315</b>	<b>13</b>	<b>-12</b>	<b>-12 331</b>
<b>Total immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>8 013</b>	<b>-1 196</b>	<b>-3</b>	<b>163</b>	<b>6 977</b>

Les autres immobilisations incorporelles concernent principalement un contrat de distribution détenu par Proven Orapi reconnu pour un total de 4 200 K€ comme actif incorporel distinct du *goodwill* dans le cadre de l'acquisition des actifs et du fonds de commerce de Proven ainsi que deux relations clients amortissables reconnues pour un montant de 5 100K€ lors de l'acquisition par Orapi du Groupe PHS. Un contrat de Recherche & Développement portant sur le dépôt de formules biocides, d'un montant de 700 K€, est par ailleurs amorti sur une durée de 10 ans.

### 3.5 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles	2018	+	-	Var conv., transferts & autres	2019
Terrains	3 355				3 355
Constructions	9 755	58	-32	109	9 890
Machines et équipements	26 377	2 645	-1 952	593	27 663
Autres immobilisations corporelles	15 921	467	-1 255	133	15 266
Immobilisations en cours	489	1 051		-769	771
<b>Total brut</b>	<b>55 898</b>	<b>4 221</b>	<b>-3 239</b>	<b>66</b>	<b>56 946</b>
Amortissements constructions	-5 559	-387	18	-39	-5 967
Amortissements machines et équipements	-18 293	-3 497	1 912	-113	-19 991
Amortissements autres immobilisations	-11 157	-1 183	1 230	-23	-11 133
<b>Total amortissements</b>	<b>-35 007</b>	<b>-5 067</b>	<b>3 160</b>	<b>-175</b>	<b>-37 089</b>
<b>Total immobilisations corporelles nettes</b>	<b>20 891</b>	<b>-846</b>	<b>-79</b>	<b>-109</b>	<b>19 857</b>

- Au 31 décembre 2019, les immobilisations corporelles correspondant au retraitement de contrats de crédit-bail (principalement immobiliers) s'élèvent à :
  - Valeur brute : 2 656 K€
  - Amortissements : - 1 670 K€
  - Valeur nette : 986 K€

### 3.6 Dépréciation des actifs non courants

Au 31 décembre 2019, le groupe Orapi a procédé à l'estimation des valeurs recouvrables des UGT. Ces dernières ont été estimées sur la base des valeurs d'utilité qui ont été calculées à partir de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels aux taux de CMPC après impôt de respectivement 9,9% sur l'UGT Asie et Reste du Monde, 9,2% sur l'UGT Europe du Nord, 9,1% sur l'UGT Amérique du Nord et 8,9 % sur l'UGT Europe du Sud.

Le taux de croissance perpétuelle retenu est de 2,01% sur l'UGT Europe du Nord, 2% sur l'UGT Amérique du Nord, 1,70% sur l'UGT Europe du Sud et 1,5% sur l'UGT Asie et Reste du Monde.

Les flux de trésorerie prévisionnels sont quant à eux basés sur le business plan à 5 ans présenté au Comité d'audit qui en reporte au Conseil d'administration et intégrant des hypothèses d'efficacité opérationnelle dans le cadre du plan stratégique mis en œuvre par le Groupe

Les tests de dépréciation effectués ont conduit le Groupe à enregistrer une dépréciation sur l'UGT Europe du Sud d'un montant de 6 135K€.

La sensibilité du résultat du test aux variations, prises isolément, des hypothèses retenues pour la détermination fin 2019 de la valeur d'utilité de cette UGT est la suivante :

- L'utilisation d'un taux d'actualisation de 9,2% (+0,3 point par rapport au taux retenu) conduirait à enregistrer une dépréciation complémentaire de -3M€.
- La diminution du taux de croissance à l'infini de 0,25 point conduirait à enregistrer une dépréciation complémentaire de -1,7M€.

- La diminution du taux de Résultat opérationnel courant sur la période terminale de 0,3 point conduirait à enregistrer une dépréciation complémentaire de -4,7 M€.

Concernant les 3 autres UGT, au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime sur la base des événements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraîneraient pas la comptabilisation de pertes de valeur.

### 3.7 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Conformément à la norme IFRS 5, le bilan consolidé au 31 décembre 2018 présentait en « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente », les montants liés à la société DACD en date du 31 décembre 2018.

La cession de cette société a eu lieu en mars 2019 (cf. § sur les principaux événements de l'exercice « 2 Cession de DACD »).

### 3.8 Actifs financiers

Exercice 2019 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et créances évalués au coût amorti	Instruments de capitaux propres évalués au coût	Actifs évalués en juste valeur par résultat
Titres de participation	39	39			39	
Prêts	121	121		121		
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	1 374	1 374		1 374		
Créances de CICE et CIR	3 495	3 495		3 495		
Valeurs mobilières	26	26				26
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>5 055</b>	<b>5 055</b>		<b>4 990</b>	<b>39</b>	<b>26</b>
Créances clients et comptes rattachés	42 380	42 380		42 380		
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>42 380</b>	<b>42 380</b>		<b>42 380</b>		
Disponibilités	9 380	9 380				9 380
Équivalents de trésorerie						
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>9 380</b>	<b>9 380</b>				<b>9 380</b>
<b>Total</b>	<b>56 815</b>	<b>56 815</b>		<b>47 370</b>	<b>39</b>	<b>9 406</b>

Les créances clients brutes s'établissent à 45 309 K€ et les dépréciations 2 928K€ soit un montant net de 42 380 K€.

A la clôture, le classement des actifs financiers évalués à la juste valeur dans les comptes, par mode de détermination de la juste valeur, est le suivant :

Catégorie d'instruments	Juste valeur (K€)
Instruments cotés sur un marché actif	0
Instruments dont la juste valeur est basée sur les données directement ou indirectement observables	9 406
Instruments dont la juste valeur n'est pas basée sur des données observables	0
<b>Total Actifs évalués en juste valeur par résultat</b>	<b>9 406</b>

Exercice 2018 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments			
			Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et créances évalués au coût amorti	Instruments de capitaux propres évalués au coût	Actifs évalués en juste valeur par résultat
Titres de participation	39	39			39	
Prêts	140	140		140		
Dépôts de garantie des locaux commerciaux	1 376	1 376		1 376		
Créances de CICE et CIR	4 725	4 725		4 725		
Valeurs mobilières	23	23				23
<b>Actifs financiers non courants</b>	<b>6 303</b>	<b>6 303</b>		<b>6 241</b>	<b>39</b>	<b>23</b>
Créances clients et comptes rattachés	47 818	47 818		47 818		
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>47 818</b>	<b>47 818</b>		<b>47 818</b>		
Disponibilités	8 550	8 550				8 550
Équivalents de trésorerie						
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>8 550</b>	<b>8 550</b>				<b>8 550</b>
<b>Total</b>	<b>62 671</b>	<b>62 671</b>		<b>54 059</b>	<b>39</b>	<b>8 573</b>

### 3.9 Stocks

	2018	2019	Var
Matières premières	6 712	6 091	-621
Marchandises et produits finis	31 879	26 538	-5 341
Dépréciation	-4 630	-4 050	+580
<b>Total Stocks</b>	<b>33 961</b>	<b>28 579</b>	<b>-5 382</b>

### 3.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2018	2019	Var
Equivalents de trésorerie (euro)	0	0	0
Trésorerie en euro	6 065	6 393	328
Trésorerie en devises	2 485	2 987	502
<b>Total Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>8 550</b>	<b>9 380</b>	<b>830</b>

Les postes de « trésorerie et équivalents de trésorerie » au bilan sont comptabilisés à leur juste valeur.

### 3.11 Capitaux propres

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Groupe prête attention au nombre et à la diversité des actionnaires, au rendement des capitaux propres totaux et au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions.

Occasionnellement le Groupe achète ses propres actions sur le marché dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Ces actions sont acquises notamment en vue d'assurer la liquidité et d'animer le marché des titres (via un contrat de liquidité), de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, de couvrir les plans d'options d'achat et / ou de souscription d'actions consentis aux salariés et aux mandataires sociaux, de les attribuer gratuitement aux salariés et aux dirigeants ou de les annuler.

Le capital social d'Orapi SA au 31 décembre 2019 est composé de 4 618 753 actions, entièrement libérées, de 1 € chacune. Au 31 décembre 2019, 24 289 actions sont détenues en propre par Orapi SA. Le nominal de ces actions est imputé sur les capitaux propres consolidés.

	2018	2019
Total des actions du capital	4 618 753	4 618 753
Dont actions propres	36 152	24 289

Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans obtiennent un droit de vote double. Au 31 décembre 2019, 2 888 512 actions possèdent un droit de vote double.

### 3.12 Dividendes payés et proposés

#### Dividendes décidés et payés au cours de l'exercice écoulé :

La société n'a pas procédé en 2019 au versement d'un dividende au titre du résultat de 2018.

#### Dividendes proposés pour approbation à l'assemblée générale (non reconnus comme un passif au 31 décembre) :

Le Conseil d'Administration du 17 mars 2020 a proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice aux réserves.

### 3.13 Provisions

	2018	Dotations	Reprises		Variation Péri-mètre	Autres (1)	2019
			Provision utilisée	Provision non utilisée			
Provisions non courantes : retraites	4 128	446	116	-56	0	509	5 143
Provisions courantes : risques et litiges	4 611	1 266	-1 022	-1 044	0	0	3 811
<b>Total provisions</b>	<b>8 739</b>	<b>1 712</b>	<b>-906</b>	<b>- 1 100</b>	<b>0</b>	<b>509</b>	<b>8 954</b>

(1) Les montants apparaissant en « Autres » (+509 K€) correspondent :

- à la comptabilisation directe et immédiate en capitaux propres de l'intégralité des écarts actuariels (conformément à IAS 19 révisée) relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi pour un montant de (+ 509 K€)

La part courante des provisions pour risques et charges est classée dans la ligne « autres dettes » du bilan.

Les provisions courantes pour risques et litiges sont principalement constituées de provisions pour :

- Litiges pour risques commerciaux pour 1 192 K€ : le groupe ORAPI fait face à un certain nombre de litiges en matière commerciale (rupture de contrat d'approvisionnement, contrefaçon, concurrence, ...) Compte tenu des informations disponibles, des jugements de première instance, expertises et avis de ses conseils la direction d'ORAPI estime que les passifs commerciaux recensés à ce stade sont évalués et pris en compte dans les états financiers au mieux de sa connaissance. Toutefois selon l'issue de ces litiges, les obligations d'ORAPI pourraient être modifiées et entraîner des nouveaux coûts. Aucun nouveau litige significatif n'a été constaté en 2019.
- Coûts de départ de salariés dans le cadre de restructurations et litiges sociaux pour 1 526 K€.
- Déconstruction, démantèlement et remise en état de sites industriels pour 702 K€ : les activités d'ORAPI sont soumises à un ensemble de réglementations locales, nationales et internationales en constante évolution dans le domaine de l'environnement et de la sécurité qui imposent des prescriptions de plus en plus complexes et contraignantes. A ce titre, ces activités peuvent comporter un risque de mise en jeu de la responsabilité d'ORAPI, notamment en matière de dépollution des sites et de sécurité industrielle. Compte tenu des informations disponibles, la Direction d'ORAPI estime que les passifs environnementaux recensés à ce stade sont évalués et pris en compte dans les états financiers au mieux de leur connaissance. Toutefois si les lois, réglementations ou politiques gouvernementales en matière d'environnement étaient amenées à évoluer, les obligations d'ORAPI pourraient être modifiées et entraîner des nouveaux coûts.
- Destruction de stocks des filiales françaises pour 101 K€.

A l'exception des provisions pour engagements sociaux, les provisions ne sont pas actualisées, l'effet d'actualisation n'ayant pas d'incidence significative.

#### Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (régime à prestations définies)

Le poste de provision pour retraite (avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre des régimes à prestations définies) évolue de la manière suivante :

	2018	Coût des services rendus 2019	Coût financier net	Reprise ou Paiement	Écarts actuariels et autres*	Variation périmètre	2019
<b>Dettes actuarielles indemnités de départ en retraite</b>	<b>4 128</b>	<b>379</b>	<b>67</b>	<b>60</b>	<b>509</b>	<b>0</b>	<b>5 143</b>

\*cf note 3.12

### Actifs de couverture

A noter que la société Orapi Hygiène a placé ses actifs de couverture sur un support financier souscrit auprès de la Compagnie Allianz (cf §1.15).

Au 31.12.2019, le poste de provision pour retraite des filiales françaises se solde par une provision pour retraite nette de 5 143K€ issu de l'engagement IDR estimé à 5 252K€ par rapport à la valeur du fonds de 109K€.

Les indemnités de départ en retraite des sociétés du Groupe sont déterminées par différentes conventions collectives. Les conventions applicables au Groupe sont : Commerce de Gros, Chimie et VRP.

- Description du régime

Le Groupe est tenu de verser une indemnité lors du départ à la retraite d'un salarié. L'indemnité versée est un multiple du salaire mensuel de fin de carrière. Le nombre de mois dépend de l'ancienneté du salarié dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, de la convention collective et du statut du salarié.

Les droits ont été calculés sur une base linéaire entre la date à laquelle les services rendus par les membres du personnel ont commencé à générer des droits à prestation en vertu du régime (généralement date d'entrée dans le Groupe) et la date à laquelle les services supplémentaires rendus par les membres du personnel ne généreront pas un montant significatif de droit à prestations supplémentaires en vertu du régime (soit la date de départ en retraite).

- Hypothèses de calcul

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme fournies par l'entreprise. Ces hypothèses sont revues annuellement.

<i>Hypothèses retenues pour les calculs</i>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Taux de croissance des salaires (1)	2%	2%
Taux d'actualisation	1,60%	0,70%
Taux de charges sociales (suivant catégories)	de 28% à 55%	de 28% à 53%
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Table de mortalité	Insee 2017	Insee 2018

(1) y compris toutes les hypothèses d'évolution de carrière, promotions, ancienneté et autres, sur l'ensemble de la carrière et inflation comprise.

Le turnover est déterminé par tranches d'âge et par catégories socio-professionnelles (CSP : VRP, ouvriers / ETAM, cadres). Concernant l'estimation de ses taux de turnover, le Groupe effectue ses calculs sur la base de statistiques moyennes de départ observées (par tranche d'âge et CSP) au niveau du groupe sur une période rétrospective glissante de 6 ans.

La méthode de détermination des taux d'actualisation est restée inchangée par rapport aux années précédentes. Le taux retenu à la clôture est le taux Iboxx à 10 ans des obligations d'entreprises de 1<sup>ère</sup> catégorie. Ce taux respecte les dispositions d'IAS 19.

Les variations du taux d'actualisation auraient les impacts suivants :

<b>Taux d'actualisation</b>	<b>Montant de l'engagement en K€</b>
0,70%	5 252
1,70%	4 674
2,70%	4 182
3,70%	3 763



*Incidence de l'évolution des régimes à prestations définies sur les états financiers*

La synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

<i>En K€</i>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Valeur actualisée de l'obligation	-4 841	-5 252
Juste valeur des actifs du régime	713	109
<b>Surplus (ou déficit)</b>	<b>-4 128</b>	<b>- 5 143</b>

a) Bilan :

<i>En K€</i>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
	Total	Total
<b>Solde de l'exercice précédent</b>	<b>4 699</b>	<b>4 128</b>
Ecart actuariels enregistrés par capitaux propres	<b>-279</b>	<b>509</b>
Charges ou reprises de l'exercice	<b>104</b>	<b>515</b>
Cotisations payées au régime	<b>0</b>	<b>0</b>
Rendement du fonds	<b>-27</b>	<b>-9</b>
Prestations payées nettes des remboursements du fonds	<b>0</b>	<b>0</b>
Variation de périmètre	<b>123</b>	<b>0</b>
Autres (1)	<b>-546</b>	<b>0</b>
<b>Solde de clôture de l'exercice</b>	<b>4 128</b>	<b>5 143</b>

(1) en 2018, reclassement de provisions en passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente pour un montant de (-546 K€) de provision pour retraite.

b) Compte de résultat :

<i>En K€</i>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Coût des services rendus par les bénéficiaires en activité	442	379
Reprise ou paiement	-406	60
Coût financier	68	76
Rendement du fonds	27	-9
Cotisations payées au régime	0	0
<b>Charge nette (+) ou Reprise nette (-)</b>	<b>+131</b>	<b>+506</b>

### 3.14 Passifs financiers

#### Ventilation par catégories d'instruments

Exercice 2019 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments		
			Dettes au coût amorti	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs évalués en juste valeur par situation nette
Passifs financiers non courants	4 291	4 291	4 291		
Passifs financiers courants	66 574	66 574	66 560		14
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	38 392	38 392	38 392		
Autres dettes non courantes	539	539	539		
Autres dettes courantes (hors provisions)	43	43	43		
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>109 839</b>	<b>109 839</b>	<b>109 825</b>	<b>0</b>	<b>14</b>

Les passifs financiers enregistrés dans les comptes correspondent à la juste valeur de la dette. L'écart entre les taux nominaux et les taux courants n'aurait pas un impact significatif.

A la clôture, le classement des passifs financiers évalués à la juste valeur dans les comptes est le suivant :

Catégorie d'instruments	Juste valeur (K€)
Instruments cotés sur un marché actif	0
Instruments dont la juste valeur est basée sur les données directement ou indirectement observables (swaps de taux, <i>puts</i> sur intérêts ne donnant pas le contrôle)	14
Instruments dont la juste valeur n'est pas basée sur des données observables	0
<b>Total Passifs évalués en juste valeur</b>	<b>14</b>

Exercice 2018 (K€)	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégories d'instruments		
			Dettes au coût amorti	Passifs évalués en juste valeur par résultat	Passifs évalués en juste valeur par situation nette
Passifs financiers non courants	51 660	51 660	51 660		
Passifs financiers courants	29 171	29 171	29 171		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	52 817	52 817	52 817		
Autres dettes non courantes	526	526	526		
Autres dettes courantes (hors provisions)	40	40	40		
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>134 214</b>	<b>134 214</b>	<b>134 214</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Décomposition de la dette financière nette

	2018 (1)	"+"	"-"	Variation périmètre	2019
Emprunts CT et LT	64 591	1 073	-8 302		57 362
Découvert bancaire	968		-246	-74	648
Dette sur crédit-bail	175		-88		87
Dettes auprès des <i>factors</i>	15 170		-2 429		12 741
Autres dettes financières	29	1		-3	27
<b>Total dettes financières brutes hors passifs de location</b>	<b>80 933</b>	<b>1 074</b>	<b>-11 065</b>	<b>-77</b>	<b>70 865</b>
<i>Dont dettes financières &gt; 1 an</i>	<i>51 660</i>				<i>4 291</i>
<i>Dont dettes financières &lt; 1 an (2)</i>	<i>29 273</i>				<i>66 574</i>
<b>Trésorerie</b>	<b>-8 808</b>		<b>-1 138</b>	<b>566</b>	<b>-9 380</b>
<b>Total dettes financières nettes hors passifs de location</b>	<b>72 125</b>	<b>1 074</b>	<b>-12 203</b>	<b>489</b>	<b>61 485</b>
<b>Passifs de location (3)</b>	<b>0</b>	<b>20 749</b>			<b>20 749</b>
<b>Total dettes financières nettes</b>	<b>72 125</b>	<b>21 823</b>	<b>-12 203</b>	<b>489</b>	<b>82 234</b>

(1) Inclus DACD

(2) Concernant les dettes financières françaises objet de la restructuration, malgré l'obtention au 31 décembre 2019 par Orapi de waivers auprès des établissements prêteurs, au plan des règles comptables, il n'était pas possible de considérer que le Groupe disposait à cette date, d'un droit inconditionnel de différer le paiement à 12 mois de ses échéances d'emprunts contractualisées à l'origine, comme des dettes financières à plus d'un an, ce qui a entraîné la présentation au passif du bilan de l'intégralité de cette dette financière en dettes courantes (cf §3.15 Risque de liquidité, refinancement de la dette à moyen et long terme)

(3) Les passifs de location comprennent 15,2M€ de dettes > à 1 an, le solde correspondant à des dettes > à 1 an.

Les dettes auprès des *factors* résultent de créances cédées via des contrats d'affacturage à durée indéterminée. Les créances cédées sont des créances hors Groupe auprès de clients français. Toutes sociétés confondues, le montant total d'en-cours maximal s'élève à 21 M€.

Le mode de comptabilisation est un *netting* entre le total des créances cédées et les actifs associés (garanties, retenues, ...) La dette nette auprès des *factors*, présentée en dettes financières à moins d'un an et correspondant au montant utilisé à la clôture, se décompose comme suit (en K€) :

Créances cédées	-16 868
Garanties et retenues	6 457
Comptes courants des <i>factors</i>	-2 330
<b>Dettes auprès des <i>factors</i></b>	<b>-12 741</b>

### Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes s'élèvent à 538K€ au 31.12.2019.

### Décomposition des autres dettes courantes

	2018	2019
Dettes sociales	9 600	8 181
Dettes fiscales	1 406	2 509
Provisions courantes	4 612	3 812
Autres dettes courantes	40	43
<b>Total</b>	<b>15 658</b>	<b>14 545</b>

### 3.15 Gestion des risques et instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments dérivés pour la couverture du risque de taux. En revanche, le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

#### Risque de crédit

Compte tenu de l'absence de concentration des clients et de la politique de gestion des comptes clients, le risque crédit est considéré comme non significatif.

#### Risque de marché

##### *Risque de taux*

Les financements du groupe sont majoritairement centralisés et gérés par la société mère : Orapi SA.

- Dettes financières (hors passifs de location)

La ventilation des dettes en taux variables et taux fixes est la suivante :

	2018	2019
Dettes financières à taux fixe	13 827	12 418
Dettes financières à taux variable	67 003	58 447
<b>Total</b>	<b>80 830</b>	<b>70 865</b>

Analyse de sensibilité : une augmentation de 1% du taux court terme aurait un impact de 584 K€ sur le coût de l'endettement soit 21% du coût de l'endettement financier brut de l'exercice 2019.

- Risque de change

Le Groupe Orapi est exposé à deux types de risque de change :

- ✓ Un risque de change patrimonial qui provient des participations détenues par Orapi SA dans les filiales étrangères. Ce risque est évalué mais ne fait pas l'objet d'une gestion spécifique dans la mesure où ces participations sont détenues sur un horizon long terme
- ✓ Un risque de change sur transactions qui provient des opérations commerciales et financières effectuées par chaque société du Groupe dans des monnaies autres que leur monnaie locale.

Le risque de change sur transactions est centralisé sur Orapi SA et provient principalement des ventes réalisées aux filiales anglaise, américaine et asiatique.

L'exposition du Groupe aux risques de change porte sur la livre sterling, le dollar américain et le dollar de Singapour et de façon non significative le zloty polonais et le dirham des Emirats Arabes Unis.

En 2019, 92,6% du chiffre d'affaires était exprimé en euros, 3,1% en livre sterling, 0,7% en dollar US et dollar canadien, 2,4% en dollar Singapourien, 0,6% en zloty et 0,5% en dirham des Emirats Arabes Unis.

L'exposition au risque de change par principale devise est présentée en milliers d'euros dans le tableau ci-dessous :

	£	USD	SGD	€	Autres	Total	Elim	Total
Actif								
Circulant	3 202	764	2 217	89 112	1 092	96 387	-11 209	85 178
Dettes	-1 172	-465	-2 312	-124 707	-1 108	-129 764	11 119	-118 645
Position nette	2 030	299	-95	-35 595	-16	-33 377	-90	-33 467

Le groupe Orapi n'utilise pas d'instruments dérivés pour la couverture du risque de change.

Une hausse de 1 cent de la livre, du dollar US, du dollar singapourien et du zloty entraîne une variation de change dans les capitaux propres consolidés respectivement de 46 K€, 10K€, 72 K€ et 13K€. L'impact sur le résultat net n'est pas significatif.

La ventilation des actifs et passifs financiers par devise en contre-valeur euros est la suivante :

	2018	2019
Clients libellés en euro	46 318	41 320
Clients libellés en devises	4 320	3 988
Provision pour dépréciation	-2 820	-2 928
<b>Total Clients</b>	<b>47 818</b>	<b>42 380</b>

	2018	2019
Dettes financières libellées en euro	79 569	69 776
Dettes financières libellées en devises	1 262	1 089
<b>Dettes financières (hors passifs de location)</b>	<b>80 831</b>	<b>70 865</b>

	2018	2019
Fournisseurs libellés en euro	50 850	36 731
Fournisseurs libellés en devises	1 968	1 661
<b>Total Fournisseurs</b>	<b>52 818</b>	<b>38 392</b>

#### Risques sur actions

L'exposition du Groupe aux risques des marchés actions est liée aux actions propres détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions et du contrat de liquidité. Conformément à la norme IAS 32, les actions sont comptabilisées lors de l'acquisition en diminution des fonds propres, et les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Lorsque les titres sont acquis ou cédés, les capitaux propres sont ajustés du montant de la juste valeur des actions acquises ou cédées. A la clôture, le Groupe détient 24 289 actions propres.

#### Risque de liquidité

L'échéancier de remboursement des dettes financières (hors passifs de location) s'analyse comme suit :

	2018 (1)	2019
A moins d'un an	29 170	66 574
A plus d'un an et moins de 5 ans	37 297	4 106
A plus de 5 ans	14 363	185
<b>Total</b>	<b>80 831</b>	<b>70 865</b>

(1) Hors DACD

### *Refinancement de la dette à moyen et long terme*

La dette financière à moyen long terme du groupe Orapi s'est constituée historiquement au fur et à mesure de la croissance externe du groupe et, de ce fait, se caractérisait par des maturités et des conditions assez hétérogènes.

Le 14 septembre 2018, la société Orapi a conclu un contrat de crédits syndiqués de 47,2 M€ visant à regrouper les créanciers et dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2025.

La cession le 15 mars 2019 de la société DACD (cf. « 2.1 Cession de DACD ») a permis de réduire la dette nette de la société par un renforcement de la trésorerie et par un remboursement anticipé des dettes bancaires syndiquées moyen et long terme de 4 M€.

En 2019, Orapi a remboursé 8,4M€ dans le cadre du plan d'amortissement de ses dettes.

Compte tenu du niveau des échéances prévues et du temps nécessaire à l'entreprise pour déployer son plan d'amélioration de la rentabilité, Orapi a obtenu un gel de ses échéances à partir du second semestre 2019 afin de mettre en place un financement adapté à son plan de développement.

Concernant les dettes financières françaises objet de la restructuration, malgré l'obtention au 31 décembre 2019 par Orapi de waivers auprès des établissements prêteurs, au plan des règles comptables, il n'était pas possible de considérer que le Groupe disposait à cette date, d'un droit inconditionnel de différer le paiement à 12 mois de ses échéances d'emprunts contractualisées à l'origine, comme des dettes financières à plus d'un an, ce qui a entraîné la présentation au passif du bilan de l'intégralité de cette dette financière en dettes courantes.

Un accord a été trouvé le 27 février 2020 entre ses créanciers et la société Kartesia qui permet de sécuriser la situation financière du Groupe Orapi et de retenir pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2019 le principe de continuité d'exploitation du groupe pour les 12 prochains mois (cf. §6.5.1 détaillant les modalités du protocole) dans la mesure où la Direction estime que les conditions suspensives (accord de l'AMF purgé de tous recours et réalisation de l'augmentation de capital dans les conditions prévues) seront levées dans la limite du 30 avril prévue par le contrat ou, en cas de retard, que les parties conviendront d'un prolongement de délai.

A la clôture de l'exercice, la situation du Groupe en matière de covenants financiers est la suivante :  
Crédit syndiqué

<b>Capital emprunté (k€)</b>	<b>Solde au 31/12/2019 (k€)</b>	<b>Emprunts avec covenants au 31/12/2019</b>
15 090	12 924	(1)
8 000	7 300	(1)
4 000	3 650	(1)
8 650	7 894	(1)
5 000	4 087	(1)
5 000	4 087	(1)

(1) Les covenants n'ont pas été respectés au 31/12/2019. Toutefois, la société a obtenu un waiver en date du 24 décembre 2019 par lequel les prêteurs acceptent de surseoir à l'exigibilité des prêts.

### Emprunt Micado 2

Capital emprunté (k€)	Solde au 31/12/2019 (k€)	Note
5 000	5 000	(2)

(2) S'agissant de l'obligation Micado 2 d'un montant de 5 M€, Orapi a obtenu un *waiver* en date du 31/12/2019 par lequel les prêteurs confirment qu'ils acceptent de surseoir à l'exigibilité des prêts dans l'attente d'un accord avec les créanciers.

#### Excédents de trésorerie

Le choix des supports de placement des excédents de trésorerie est effectué par le Groupe dans le cadre défini par la politique de gestion qui privilégie les critères de liquidité et de sécurité.

## 4 Notes relatives au compte de résultat

### 4.1 Impacts application de la norme IFRS 16 « Contrats de location »

En K€	31/12/2019
Loyers payés au titre des contrats de locations en charges externes	7 044
<b>Impact EBITDA</b>	<b>7 044</b>
Dotation aux amortissements	-6 618
<b>Impact Résultat opérationnel courant</b>	<b>426</b>
Charge d'intérêts financiers en coût de l'endettement financier	-618
<b>Impact résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-192</b>

### 4.2 Autres produits et charges opérationnels courants

	2018	2019
Pertes sur créances irrécouvrables	-241	-191
Ecart de change	-29	-30
Crédit Impôt Recherche	447	324
Autres produits et charges opérationnels courants	259	364
<b>Autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>436</b>	<b>467</b>

### 4.3 Autres produits et charges opérationnels

	2018	2019
Dépréciation du Goodwill UGT Europe du Sud		-6 135
Plus-value de cession DACD		+6 390
Frais et provisions liés à la mise en œuvre du plan de transformation (1)		-2 019
Reprise de provisions sur litiges		+329
Frais et provisions de restructuration et déménagement	-2 295	
Autres produits et charges opérationnels courants	-199	-146
<b>Autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>-2 494</b>	<b>-1 581</b>

- (1) Dans le cadre de son plan de transformation visant à améliorer la rentabilité du groupe, ORAPI a encouru des coûts non récurrents liés à la mise en œuvre de ce plan : coûts de départ, transferts, conseils.

### 4.4 Impôt sur les sociétés

Ventilation de la charge d'impôt :

	2018	2019
Impôt exigibles	1 197	1 396
Impôts différés	-46	-590
<b>Total</b>	<b>1 151</b>	<b>806</b>

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt théorique qui serait constaté avec application du taux d'IS en vigueur s'analyse comme suit :

	2018	2019
<b>Impôt théorique ((-) = produit)</b>	<b>-744</b>	<b>-610</b>
Impôts différés non reconnus sur pertes fiscales	1 883	323
Impôts différés non reconnus sur dépréciation du goodwill		1 718
CVAE (net)	655	441
Différences permanentes (net) (inclus effet IS du CICE)	-172	-136
Part de plus-value de cession consolidée DACD déductible		-1 556
Effet des taux d'imposition à l'étranger	-205	-191
Profit non taxé sur perte passée non activée	-74	971
Crédits d'impôts	-192	-154
<b>Impôt réel</b>	<b>1 151</b>	<b>806</b>

Les bases d'impôt différé s'analysent comme suit :

Actif (+), Passif (-)	2018	2019
Impôt différé sur crédit-bail	-255	-261
Impôts différés sur avantages sociaux	1 164	1 456
Impôts différés liés à la fiscalité locale française (net)	-115	-31
Impôts différés liés à des retraitements de consolidation	-2 988	-2 787
Impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables	1 869	1 869
Impôt différé liés à la fiscalité locale étrangère (net)	58	70
<b>Total impôt différé net</b>	<b>-267</b>	<b>316</b>



Les sociétés françaises Orapi SA, Orapi Europe, Orapi International, Chimiotecnic Vénissieux, Proven-Orapi Group, Phem, Orapi Hygiène et Orapi Academy sont intégrées fiscalement. La convention d'intégration est basée sur un principe de neutralité.

Au 31/12/2019, les sociétés françaises présentent des déficits reportables non activés à hauteur de 36 327 K€, dont 6 349 K€ correspondent à des déficits antérieurs à l'entrée des sociétés concernées dans le périmètre d'intégration fiscale, 22 248 K€ ont été générés dans le périmètre de l'intégration fiscale et 7 730 K€ sont en cours d'agrément.

Le Groupe considère la CVAE comme un impôt sur résultat.

#### 4.5 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au titre de l'exercice s'élèvent à 1 134 K€ (2018 : 1 540 K€).

Orapi n'a pas reconnu de frais de recherche et développement à l'actif de son bilan. Les critères de faisabilité technique, d'intention d'achèvement du développement et de vente, de disponibilité des ressources nécessaires au développement et de capacité à évaluer de façon fiable les dépenses relatives au développement peuvent être considérés comme remplis.

En revanche, des incertitudes majeures portent sur les débouchés commerciaux des développements effectués : la capacité à vendre le produit fini issu des développements n'est pas systématiquement avérée, rendant incertaine la génération d'avantages économiques futurs.

#### 4.6 Résultat par action et résultat dilué par action

(K€)	31/12/18	31/12/19
<b>Résultat Net Part du Groupe (RNPG)</b>	<b>-3 757</b>	<b>-2 959</b>
Nombre moyen pondéré d'actions existantes (après neutralisation des actions auto-détenues)	4 582 601	4 594 464
Instruments diluant le RNPG ( <i>stock-options</i> – cf. Note 6.4)	10 000	0
Nombre d'actions maximales après les levées	4 592 601	4 594 464
<b>RNPG par action (€)</b>	<b>-0,82</b>	<b>-0,64</b>
<b>RN dilué PG par action (€)</b>	<b>-0,82</b>	<b>-0,64</b>

Il n'y a pas d'instrument, non dilutif à la clôture, qui pourrait diluer le RNPG par action à l'avenir.

#### 4.7 Transaction avec les parties liées

##### Rémunération des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction, comprenant 5 personnes, au titre de l'exercice 2019 sont :

	Eléments de rémunération fixe	Eléments de rémunération variable	Indemnités Et/ou avantages	Eléments de rémunération exceptionnels	Jetons de présence	Total
Rémunérations des organes de direction du groupe	1 147 053	113 206	87 700	0	0	1 347 959

Il n'existe pas de retraites « chapeau » pour les dirigeants ni de convention entre la société et ses mandataires sociaux relatives à des indemnités de départ.

### Transactions avec MG3F

MG3F (SIREN 353 946 577 00015), société holding qui détient plus de la moitié des droits de vote de la société Orapi SA, a facturé au cours de l'exercice 2019 à :

- Orapi SA :
  - 1 915 K€ au titre de prestations de service
  - 5 K € au titre des frais d'assurance en responsabilité des dirigeants
- Orapi Hygiène :
  - 93 K€ au titre de prestations de service
- Orapi Europe :
  - 215 K€ au titre de prestations de service
- Proven-Orapi Group :
  - 186 K€ au titre de prestations de service.

Orapi SA a facturé 14 K€ à MG3F au titre d'intérêts financiers.

### Transactions avec la Fondation d'entreprise Orapi Hygiène

Au cours de l'exercice 2019, la fondation Orapi Hygiène a reçu de la part de Orapi SA 33 k€ de versement en numéraire (aucun don en nature).

### Transaction avec les dirigeants

Néant.

### Natures des relations entre Orapi SA et ses filiales

Les principales relations entre Orapi SA et ses filiales peuvent être de nature suivante :

- Achats ou ventes de produits finis
- Prestations de services données ou reçues
- Contrats de location
- Transferts dans le cadre d'accords de financement ou de gestion de trésorerie
- Fourniture de garanties ou de sûretés.

Les transactions correspondantes sont réalisées aux conditions habituelles au sein d'un groupe.

### 4.8 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Honoraires (K€)	EY	Deloitte	Autres
Honoraires de certification des comptes	115 383	169 654	76 781
Honoraires autres que la certification des comptes (1)	0	5 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>115 383</b>	<b>174 654</b>	<b>76 781</b>

(1) Les honoraires autres que la certification des comptes sont relatifs à la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales principalement.

## **5 Information sectorielle**

Orapi a retenu le secteur géographique, fonction de l'implantation des actifs comme critère unique d'information sectorielle. Selon ce critère, l'activité peut être répartie en 4 segments principaux : Europe du Nord, Europe du Sud, Amérique du Nord, Asie & Reste du monde.

Cette répartition est présentée selon des principes comptables identiques à ceux du *reporting* interne et reproduit l'information sectorielle synthétique définie pour gérer et mesurer en interne les performances de l'entreprise.

## 5.1 Information par secteur géographique de l'exercice 2019

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Chiffres d'affaire nette du secteur	15 761	212 329	1 712	10 278		240 079
Ventes inter-activités	168	3 498	0	44	-3 710	
<b>Total chiffre d'affaires net</b>	<b>15 928</b>	<b>215 827</b>	<b>1 712</b>	<b>10 322</b>	<b>-3 710</b>	<b>240 079</b>
Amortissement des immobilisations	-955	-11 465	-97	-513		-13 030
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>716</b>	<b>-241</b>	<b>140</b>	<b>2 208</b>	<b>91</b>	<b>2 914</b>
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>722</b>	<b>-1 830</b>	<b>140</b>	<b>2 210</b>	<b>91</b>	<b>1 333</b>
Coût de l'endettement financier net						-3 426
Autres produits et charges financiers						-14
Impôt						-806
Résultat net de l'ensemble consolidé						-2 913
Résultat net (part des minoritaires)						45
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>						<b>- 2 959</b>

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Goodwills	6 508	36 831	107	1 130		44 576
Immobilisations corporelles nettes	294	16 804	14	2 745		19 857
Autres immobilisations	1 033	5 847	97			6 977
Actifs au titre des droits d'utilisations	1 809	17 403	386	960		20 557
Actifs sectoriels autres	5 129	81 223	764	3 355	-5 393	85 079
Actifs financiers	1 117	7 411	134	2 278	3 495	14 435
Participations dans les entreprises associées		0				0
Actifs d'impôt		1 259			102	1 361
<b>Total Actif</b>	<b>15 890</b>	<b>166 777</b>	<b>1 503</b>	<b>10 467</b>	<b>-1 796</b>	<b>192 840</b>
Passifs sectoriels	2 717	54 844	198	2 180	-1 321	58 619
Dettes financières	0	69 775	188	902		70 865
Passif de location non courant	1 026	12 982	310	888		15 206
Passif de location courant	814	4 561	85	83		5 543
Dette inter – sociétés	1 474	-946	50	-580	2	0
Passifs d'impôt	1 085	740	29	151		2 006
Capitaux propres	8 774	24 821	643	6 843	-480	40 601
<b>Total Passif</b>	<b>15 890</b>	<b>166 777</b>	<b>1 503</b>	<b>10 467</b>	<b>-1 796</b>	<b>192 840</b>
Investissements	115	4 044	6	175		4 340

## 5.2 Information par secteur géographique de l'exercice 2018

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
Chiffres d'affaires nettes du secteur	16 170	227 611	1 785	10 362		255 928
Ventes inter-activités	144	3 137	17	12	-3 311	
<b>Total chiffre d'affaires net</b>	<b>16 314</b>	<b>230 748</b>	<b>1 802</b>	<b>10 374</b>	<b>-3 311</b>	<b>255 928</b>
Amortissement des immobilisations	-38	-6 519	-9	-549		-7 115
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>807</b>	<b>-795</b>	<b>100</b>	<b>2 267</b>	<b>358</b>	<b>2 737</b>
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>780</b>	<b>-3 327</b>	<b>159</b>	<b>2 267</b>	<b>358</b>	<b>237</b>
Coût de l'endettement financier net						-2 750
Autres produits et charges financiers						-59
Impôt						-1 151
Résultat net de l'ensemble consolidé						-3 723
Résultat net (part des minoritaires)						34
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>						<b>- 3 757</b>

	Europe du Nord	Europe du Sud	Amérique du Nord	Asie et Reste Du monde	Elim	Total
<i>Goodwills</i>	6 425	42 931	99	1 138		50 593
Immobilisations corporelles nettes	232	17 729	12	2 918		20 891
Autres immobilisations	973	6 945	95			8 013
Actifs sectoriels autres	4 792	93 302	702	3 502	-6 111	95 187
Actifs financiers	1 288	7 026	159	1 655	4 725	14 852
Participations dans les entreprises associées		0				0
Actifs d'impôt		784			104	888
Actifs détenus en vue de la vente		11 287				11 287
<b>Total Actif</b>	<b>13 710</b>	<b>179 003</b>	<b>1 067</b>	<b>9 213</b>	<b>-1 282</b>	<b>201 711</b>
Passifs sectoriels	2 442	69 286	194	2 204	-998	73 129
Dettes financières	0	79 568	227	1 036		80 831
Dette inter – sociétés	1 864	-1 379	50	-550	15	0
Passifs d'impôt	1 164	928	28	151		2 227
Capitaux propres	8 239	28 120	57	6 372	-298	43 000
		2 479				2 479
<b>Total Passif</b>	<b>13 709</b>	<b>179 003</b>	<b>1 067</b>	<b>9 213</b>	<b>-1 281</b>	<b>201 711</b>
Investissements	74	6 768	4	741		7 587

## 6 Informations

### 6.1 Engagements hors bilan : nantissements, cautions et garanties

Dette	Type de garantie	Date de départ	Date d'échéance	Montant nanti au 31/12/2019	Total du poste de bilan au 31/12/2019	% nanti ou hypothéqué
Emprunt BRA	Nantissement actions société non cotée	juil-14	juil-21	161		
Emprunt CA	Nantissement actions société non cotée	sept-14	août-21	167		
Emprunt LCL	Nantissement fonds de commerce	mars-17	mars-22	1 011		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	déc-15	nov-20	331		
Emprunt BNP	Nantissement fonds de commerce	juin-17	Juin-22	607		
Emprunt ARKEA	Nantissement fonds de commerce	oct-17	nov-19	582		
Emprunt ARKEA	Nantissement fonds de commerce	oct-17	nov-19	146		
Emprunt CE	Nantissement fonds de commerce	sept-17	déc-22	453		
Emprunt BCP	Nantissement fonds de commerce	mai-17	mai-21	210		
CBI BPI	Nantissement titres société non cotée	sept-16	sept-28	2		
Refinancement A1	Nantissement de titres de sociétés non cotées	Sept-18	Sept-24	12 924		
Refinancement B	Nantissement de titres de sociétés non cotées	Sept-18	Sept-23	4 087		
Refinancement C	Nantissement de titres de sociétés non cotées	Sept-18	Sept-24	7 300		
Refinancement D	Nantissement de titres de sociétés non cotées	Sept-18	Sept-25	3 650		
Crédit Renouvelable	Nantissement de titres de sociétés non cotées	Sept-18	Aout-22	7 894		
Crédit Capex	Nantissement de titres de sociétés non cotées	Sept-18	Sept-23	4 087		
	<b>Total Immobilisations Incorporelles</b>			<b>43 612</b>	<b>51 554</b>	<b>85%</b>
Emprunt BRA	Nantissement immobilisation corporelle	févr-05	févr-10	20		
CBM BNP	Nantissement immobilisation corporelle	janv-16	janv-21	74		
Emprunt CIC	PPD et Garantie Hypothécaire	Janv-18	Janv-27	633		
	<b>Total Immobilisation corporelles</b>			<b>727</b>	<b>19 857</b>	<b>4%</b>
Banque Populaire	Cauton bancaire	févr-18	fevr-28	240		
BNP	Cauton bancaire	Juin-17	Juin-23	193		
Banque Populaire	Cauton bancaire	Juin-17	Juin-26	162		
BNP	Cauton bancaire	Mai-15	ND	150		
Fiscale	Cauton administrative et fiscale droits de douane	févr-15	avr-25	72		
Cauton OAM	Garantie de bonne exécution	août-17	août-22	12		
	<b>Total Trésorerie</b>			<b>829</b>	<b>9 380</b>	<b>9%</b>

Dette	Type de garantie	Date de départ	Date d'échéance	Montant nanti au 31/12/2019	Total du poste de bilan au 31/12/2019	% nanti ou hypothéqué
Eurofactor	Affacturage			12 741		
Ligne de crédit Canada	Nantissement sur stocks et clients	juil-19	juil-20	327		
	<b>Total Nant. sur stock et clients</b>			<b>13 068</b>	<b>70 960</b>	<b>18%</b>

Suite à la cession de DACD, Orapi a octroyé à l'acquéreur de la société DACD une garantie de passif fiscal plafonnée à hauteur de 1,25 M€ et prenant effet le jour de la cession pour expirer un mois après l'expiration du délai de prescription de l'action de l'administration.

## 6.2 Autres engagements hors bilan

Dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble de Singapour, Orapi a vu son droit d'utilisation du terrain renouvelé jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2042. Ce renouvellement du droit d'utilisation a été négocié en contrepartie de la réalisation d'investissements d'un montant de 2,7 MSGD d'une part, et de l'atteinte d'un Coefficient d'Occupation des Sols de 0,78 d'autre part. Ces deux contreparties sont réalisées au 31 décembre 2019.

## 6.3 Effectifs

Les effectifs au 31 décembre 2019 se répartissent comme suit :

Effectifs au 31/12/19	Employés	Cadres	Total
Europe	790	257	<b>1 047</b>
Amérique	12	1	<b>13</b>
Asie +Reste du monde	62	8	<b>70</b>
<b>Total</b>	<b>864</b>	<b>267</b>	<b>1 130</b>

## 6.4 Attribution d'actions gratuites

Le Conseil d'Administration du 20 avril 2018 a décidé d'attribuer 10 000 actions gratuites à un salarié du Groupe. Ces actions ont définitivement été transférées au salarié en 2019 et ont généré une charge sur l'exercice 2019 de -22K€.

Au 31/12/2019, les modalités d'attribution d'actions gratuites sont les suivantes :

Plan d'attribution d'actions gratuites	Nombre	Date d'attribution	Cours
Nombre de droits attribués durant l'exercice	0	0	0
Nombre de droits déçus	0		
<b>Nombre de droits à la clôture</b>	<b>0</b>	-	-

Actions gratuites liées aux droits attribués	Nombre	Date d'acquisition	Fin de période d'incessibilité
Droits émis	10 000	01/10/2019	01/10/2020
<b>Total des actions gratuites</b>	<b>10 000</b>		

## 6.5 Evénements postérieurs à la clôture

### 6.5.1 Poursuite de la restructuration financière d'Orapi

Orapi a annoncé la conclusion d'un protocole signé entre les créanciers financiers du groupe Orapi, Orapi et Kartesia au titre du contrat de crédit syndiqué, des contrats de crédits bilatéraux et du contrat obligataire Micado en vue de la restructuration du bilan d'Orapi et la mise en place d'une nouvelle facilité par Kartesia.

Les principaux termes de cet accord sont les suivants :

- l'apport d'un financement nouveau par Kartesia de 17 M€ sous forme d'obligations simples non cotées souscrites en 2 tranches (12 M€ à l'émission et 5 M€ optionnels sur 12 mois) destiné à financer l'exploitation du groupe,
- le rachat de l'ensemble de l'endettement bancaire (à l'exception de certaines créances hypothécaires) et obligataire d'ORAPI GROUP par Kartesia,
- un réaménagement de l'endettement bancaire et obligataire existant, d'un montant total de 52 M€ dont :
  - 80 % de la valeur nominale des créances acquises seront convertis sous forme d'obligations remboursables en actions,
  - le solde de la valeur nominale des créances sera (i) en partie abandonné et (ii) en partie converti dans le cadre d'une augmentation de capital réservée, en actions ordinaires d'ORAPI GROUP représentant 19,99 % de son capital social.  
L'augmentation de capital réservée au profit de Kartesia interviendra au cours de l'assemblée générale annuelle d'Orapi.
- la signature d'un pacte d'actionnaires entre Kartesia et La Financière M.G.3.F à la date de réalisation de l'augmentation de capital réservée à Kartesia. A l'issue de l'augmentation de capital réservée et de la signature du pacte d'actionnaires, le concert formé de Kartesia et La Financière M.G.3.F franchira le seuil de 30 % du capital et des droits de vote d'ORAPI et se trouvera en situation d'obligation de dépôt d'un projet d'offre publique visant les actions d'ORAPI. Kartesia et La Financière M.G.3.F solliciteront de l'Autorité des Marchés Financiers qu'elle leur accorde, préalablement à la réalisation de l'augmentation de capital réservée à Kartesia une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique, sur le fondement des articles 234-9 2° et 234-10 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

L'entrée en vigueur de l'accord est notamment soumise à l'obtention, au plus tard le 30 avril 2020, d'une décision du collège de l'Autorité des Marchés Financiers, purgée de tout recours, accordant à Kartesia et La Financière M.G.3.F qui agiront de concert, la dérogation susvisée à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions d'ORAPI et d'une approbation par l'assemblée générale des actionnaires d'ORAPI sur l'émission des obligations remboursables en actions et de l'augmentation de capital réservée au profit de Kartesia.



### **6.5.2 Informations relatives à l'arrêté des comptes et à la crise sanitaire du COVID-19**

La crise sanitaire du COVID-19 a entraîné un afflux important de commandes de gels hydroalcooliques et plus généralement une demande accrue de produits de désinfection et d'hygiène. Le groupe Orapi a mobilisé ses outils de production pour répondre aux demandes de ses clients et accroître ses capacités sur les gammes de produits liés à cette crise.

La crise sanitaire du COVID-19 risque de renforcer les attentes et l'exigence des professionnels pour disposer de produits d'hygiène et de désinfection de haute qualité.

Dans ce contexte, Orapi dispose des savoir-faire et des outils industriels en France lui permettant d'être bien positionné sur son marché. Néanmoins, compte tenu des impacts potentiels des mesures de confinement sur l'activité de ses clients, des incertitudes sur l'environnement économique mondial, de la modification des rythmes de production mais également la modification des modes de vie et de consommation, Orapi n'est pas en mesure de déterminer à court et moyen terme de façon certaine l'impact du COVID-19 sur son activité, sa performance et ses perspectives. Toutes les estimations faites dans le cadre de l'arrêté des comptes 2019 qui sont basées sur des données prévisionnelles ou prospectives s'entendent donc hors éventuelles conséquences de la crise liée au COVID-19.